

BRETIL'IMMO

NÉGOCIATION



- 0€ à 125 000€ 5900€ TTC
- 125 001€ à 300 000€ 5% TTC*
- Au dessus de 300 000€ 4% TTC*

Habitations, terrains, locaux commerciaux

*Honoraires maximum à la charge de l'acquéreur.

LOCATION



- A la charge du BAILLEUR 7% TTC DU LOYER ANNUEL
- A la charge du LOCATAIRE 7% TTC DU LOYER ANNUEL

Visite / Dossier / Bail / Etat des lieux d'entrée

(Plafonné à 8€ TTC /m2 pour les honoraires de location et 3€ TTC/m2 pour l'état des lieux d'entrée)

LOCATION COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE



- A la charge du locataire 10% TTC DU LOYER ANNUEL

Visite / Dossier / Bail / Etat des lieux d'entrée

www.bretilimmo.com